



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

**Séance extraordinaire du 24 juillet 2023**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la  
Municipalité de Saint-Damien, tenue à 10 h 20, le 24 juillet 2023, en  
la salle habituelle des délibérations, à laquelle sont présents et  
forment quorum sous la présidence du maire suppléant, monsieur  
Michel St-Amour,

Mesdames et Messieurs,

Jacqueline P. Croisetière, conseillère district 1  
Jean-François Théberge, conseiller district 2  
François Bessette, conseiller district 3  
Michel Charron, conseiller district 5  
Christiane Beaudry, conseillère district 6

Monsieur Hugo Allaire, directeur général, est également présent.

*La présente séance du conseil se tient uniquement en présentiel et  
son enregistrement sera déposé sur le site Internet de la  
Municipalité.*

***Par conséquent, et afin d'éviter de nuire au bon déroulement de la  
séance, il est demandé par monsieur le maire suppléant, à  
l'audience présente dans la salle, de bien vouloir éviter de filmer  
ou enregistrer ladite séance.***

**1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM**

À 10 h20, les présences sont prises et le quorum est constaté.

**2. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

À 10 h 20, monsieur le maire suppléant, Michel St-Amour, ouvre la  
séance.

**3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général déclare que l'avis de convocation pour la  
présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la loi.

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**221-07-2023**

Sur proposition de madame Jacqueline P. Croisetière, il est  
unanimentement résolu :

**Que** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Fin d'emploi – employé n° 01-0060
6. Période de questions
7. Levée de la séance



N° de résolution  
ou annotation

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN

**Séance extraordinaire du 24 juillet 2023**

**5. FIN D'EMPLOI – EMPLOYÉ N° 01-0060**

**222-07-2023**

**Attendu** le dépôt, au conseil municipal, d'un rapport rédigé conjointement par la direction générale et le service concerné;

**Sur proposition de monsieur Jean-François Théberge**, il est unanimement résolu :

**Que** ce conseil entérine la recommandation de la direction générale et du service concerné, et met fin à l'entente de travail avec l'employé n° 01-0060, à compter de ce jour.

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire suppléant invite les personnes présentes à se nommer et à poser leur question (aucun citoyen).

**7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**223-07-2023**

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de madame Christiane Beaudry**, il est unanimement résolu de lever la séance à 10 h 23.

Michel St-Amour  
Maire suppléant

Hugo Allaire  
Directeur général